



Département des HAUTES-ALPES  
Arrondissement de Briançon  
Canton de Briançon 1  
Commune de LA SALLE LES ALPES

n°24.02.01

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 13 mars 2024  
Date d'affichage : 13 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

Le vingt mars à dix-huit heures trente,

Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de La Salle les Alpes, sous la présidence de **M. Emeric SALLE, Maire,**

**Etaient Présents :** Emeric SALLE, Gilles PERLI, Jean-Michel DELBANO, Jean-Paul SALLE, Gaspard BOREL, Virginie DEMONSSAND, Isabelle DESMALLEES, Paul FIGVED, Nathalie FORM, Sophie PAUMOND.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusées :**

Magali BRECHU ayant donné pouvoir à Emeric SALLE  
Muriel FINE ayant donné pouvoir à Gilles PERLI  
Nathalie FORM ayant donné pouvoir à Jean-Michel DELBANO  
Natacha SALLE ayant donné pouvoir à Jean-Paul SALLE

**Isabelle DESMALLEES a été élue secrétaire de séance**

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 14

**Objet : Budget Primitif 2024 « commune ».**

**Vu** l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales ;

Après présentation détaillée du budget primitif 2024 « Commune » annexé à la présente délibération,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres votants :

- **VOTE**, au niveau du chapitre, la section de fonctionnement en suréquilibre avec des dépenses à **6 608 701€** et des recettes à **7 561 532 €**.

AR Prefecture

005-210501615-20240320-240201-BF

Reçu le 02/04/2024

➤ **VOTE**, au niveau du chapitre par opération, la section d'investissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 10 622 557 €

Fait et délibéré en séance le 20 mars 2024.

Le Maire

Emeric SALLE



Le secrétaire de séance

Isabelle DESMALLE